

bien chagriné que l'on cite l'ARDA comme exemple concret de ce phénomène.

• (5.20 p.m.)

Il y a des directeurs de programmes, des directeurs de projets spéciaux et d'après les communiqués du ministère, on a jugé utile d'engager des coordinateurs de programmes, des coordinateurs de fonds et de programmes spéciaux dont certains, sans doute, font un travail important. Le ministre estime-t-il avoir la situation en main et est-il certain que l'ARDA ne devient pas trop ramifiée et que les dispositions administratives ou les nominations de personnel n'excèdent pas la quantité de travail réellement effectuée à pied d'œuvre? Le concept de l'ARDA, j'en conviens, soulève bien peu d'objections mais il faudrait répondre tout de même à ces questions.

J'ai un numéro d'un bulletin d'information agricole du mois de juillet de cette année entièrement consacré à une explication de ce qu'accomplit l'ARDA à l'égard des programmes de l'utilisation, du remembrement et de l'agrandissement des terres. Il est précisé que l'une des fonctions de l'ARDA, c'est d'aider les exploitations agricoles à augmenter la superficie des fermes. Je suppose qu'il s'agit d'accorder des octrois et de l'assistance technique dans l'utilisation des terres pour permettre aux exploitants agricoles d'augmenter la superficie de terre arable. On peut y arriver en louant des propriétés au nom du gouvernement fédéral ou des provinces. Sans doute, cela se fait dans plusieurs provinces. Dans ma province, bien qu'il y ait eu une certaine amélioration dans la région entre les lacs, il y a dans presque toutes les autres parties de la province des terres de la Couronne qui pourraient être utilisées à la production agricole, notamment dans le Sud, mais il est presque impossible de mettre quelque chose en branle ou d'obtenir un engagement quant à l'horaire des études de rentabilité, de l'utilisation des terres, des programmes d'irrigation ou de contrôle. Il faut que cela se fasse avant de pouvoir louer ces terres comme pâturages communs ou à n'importe quel autre titre pour augmenter la production agricole.

Hier, j'ai écouté attentivement le discours de l'honorable député de Saint-Jean-Ouest. Il a cherché à infirmer les déclarations de l'honorable député de Brandon-Souris, qui se demandait si le gouvernement actuel faisait quelque chose de concret ou de tangible pour l'aménagement des ressources. L'honorable député de Saint-Jean-Ouest a parlé de l'ARDA et de FRED, et j'aimerais citer une ou deux phrases prononcées par ce député libéral comme en témoigne la page 3446 du hansard du 24 octobre. Il parlait de l'honora-

ble député de Brandon-Souris et de ce que ce dernier a dit de l'ARDA:

Le député a demandé qu'on lui cite un exemple. Il n'a qu'à songer à sa propre province, au Manitoba, pour se rendre compte du fonctionnement de ce programme et je veux parler, bien entendu, de l'accord signé récemment.

Il parlait de l'accord spécial de l'ARDA conclu récemment pour la région des lacs. Personne ne saurait trouver à redire aux modalités de cet accord et de la planification qui l'a précédé, mais cinq ans après la mise à exécution du programme général de l'ARDA et plus de deux ans après celle du programme spécial pour la région des lacs, rien n'indique que le gouvernement se soit vraiment attaqué au problème du faible revenu agricole. C'était un des objectifs de ce programme à l'origine. Absolument rien n'indique qu'on accomplisse quelque chose dans ce domaine, ni en vue de rendre les terres plus productives. Aux termes de l'accord spécial, beaucoup d'argent sera affecté dans la région des lacs à des institutions d'enseignement, écoles et instituts techniques. Je ne trouve pas à redire à ces dépenses, mais je me demande bien si tout le concept dont s'inspire l'ARDA n'a pas changé. Dans ce cas, il faudrait nous le dire. J'ai toujours cru que ce programme visait à accroître la productivité agricole en vue de modifier l'utilisation des terres en les faisant passer de la culture des céréales à l'élevage ou *vice versa*. Nous semblons perdre cet objectif de vue, peut-être avec raison, mais si c'est vrai, le gouvernement devrait nous dire comment il envisage le travail de l'ARDA.

J'espère bien que le ministre aura le temps de répondre cet après-midi à certaines de mes observations. Je prétends toujours que le gros problème pour tous ceux qui s'occupent d'agriculture provient du mauvais rapport coût/prix. Si le programme de l'ARDA doit réussir, et cela ne paraît pas être le cas dans certaines provinces, il ne réussira qu'indirectement, pour ce qui est des revenus agricoles insuffisants et de la pauvreté des ruraux. Peut-être la décentralisation des industries fera-t-elle quelque bien. Les entreprises industrielles implantées dans les régions rurales permettront aux propriétaires de fermes marginales d'adopter un métier industriel. Toutefois, tout comme le député de Qu'Appelle et d'autres préopinants, je n'aime pas voir cette tendance favorisée par des stimulants artificiels du gouvernement. Les difficultés s'accroissent de façon alarmante dans les villes, surtout en matière de transports. Nous avons des problèmes très graves en matière de lutte contre la pollution. Si le gouvernement pouvait allier au programme